



SARRASIN

Fiche filière

À retenir

Une production française **en baisse** malgré la hausse des surfaces.
7^e pays importateur mondial de sarrasin.
Utilisations principalement en alimentation humaine



ORGANISATION

- Le sarrasin représente en 2024 0,5 % des surfaces françaises de céréales. Cette culture connaît un regain d'intérêt ces dernières années.
- Les semis ont lieu en mai-juin et la récolte en septembre-octobre. Son cycle court lui permet d'intégrer les rotations comme culture intermédiaire.
- La filière sarrasin intègre les producteurs (environ 2 650 livreurs en 2024), les collecteurs (80 coopératives et 155 négociants) et les transformateurs (notamment 79 meuniers déclarés).
- La campagne commerciale du sarrasin s'étend du 1^{er} juillet de l'année N (début des récoltes) au 30 juin de l'année N+1.



CARACTÉRISTIQUES DU SARRASIN

Les rendements du sarrasin sont plus irréguliers que ceux de certaines autres céréales, ce qui peut lui être défavorable dans les choix d'assolement. Le sarrasin est une plante mellifère, près de laquelle sont souvent implantées des ruches, lui conférant un atout économique, ainsi qu'un intérêt évident pour préserver la biodiversité.



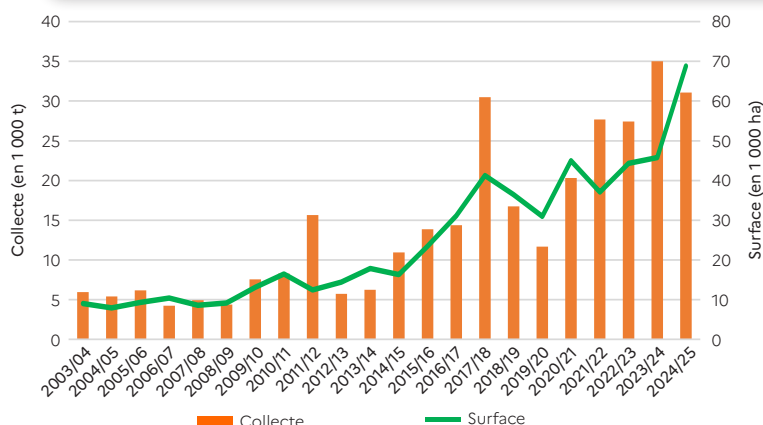
PRODUCTION

En moyenne, sur les 5 dernières campagnes (2020/24 à 2024/25) :

- 48 200 hectares de sarrasin cultivés (pour 8,9 millions d'hectares toutes céréales confondues) ;
- La collecte, soit la quantité de sarrasin commercialisée, moyenne s'élève à 28 500 t.
- Le sarrasin collecté représente un volume plus faible que d'autres céréales : environ 1 500 fois moins que le blé tendre, 70 fois moins que le blé dur, 12 fois moins que l'avoine et 3 fois moins que le seigle.

En 2024, 31 100 t de sarrasin ont été collectées en France pour une surface de 68 800 ha. Cette dernière a triplé en dix ans. Pour cette culture à faible volume, aucune donnée publique de production n'est à ce jour disponible.

Évolution des surfaces et de la collecte du sarrasin français



Source : ASP, FranceAgriMer



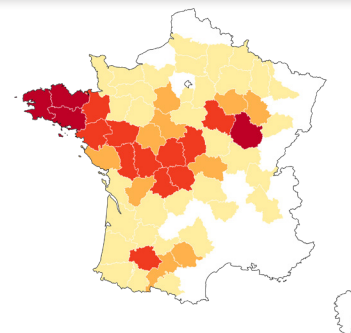
BASSIN DE PRODUCTION

Le sarrasin est traditionnellement cultivé dans les régions à sol pauvres avec une importance particulièrement structurante en Bretagne.

Ainsi, en moyenne au cours des cinq dernières campagnes, les quatre premières régions productrices sont la Nouvelle-Aquitaine (20 % des surfaces nationales), la Bretagne (17 %), l'Occitanie et le Centre-Val-de-Loire (14 % chacune). Ces quatre régions concentrent 62 % de la collecte française.

Répartition des surfaces 2024 de sarrasin en France

- moins de 100 ha
- de 100 à 500 ha
- de 500 à 1 000 ha
- de 1 000 à 2 000 ha
- plus de 2 000 ha



Source : ASP, FranceAgriMer



QUALITÉ DU SARRASIN FRANÇAIS

La filière céréalière française s'attache depuis de nombreuses années à proposer une production de qualité.

En ce qui concerne la récolte collectée en 2024 :

- 37 % de la collecte est certifiée en agriculture biologique contre seulement 1,2 % pour le total des céréales françaises
- La part de la collecte en agriculture biologique progresse de 10 % sur 10 ans
- Outre le bio, il existe depuis 2010 une IGP pour la farine de sarrasin, l'IGP « Farine de blé noir de Bretagne »



COMMERCIALISATION

La première mise en marché des céréales françaises est réalisée par les organismes collecteurs déclarés (Art. L 666-1 du code rural et de la pêche maritime). Ces derniers sont en charge de l'achat auprès des producteurs, du stockage et de la vente ultérieure des céréales.

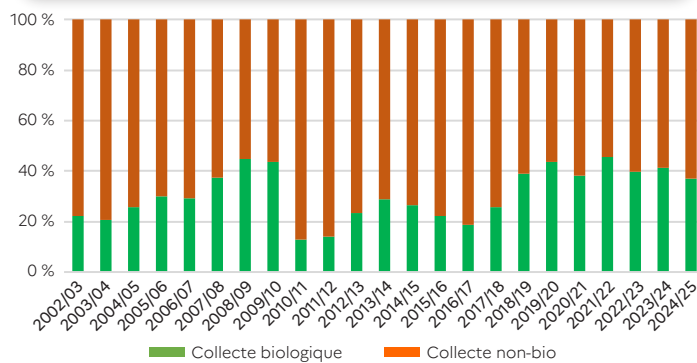


TRANSFORMATION

La principale destination du sarrasin en France est l'alimentation humaine : la meunerie permet la production de farine destinée entre autres à la fabrication de galettes traditionnelles bretonnes, de pâtes, biscuits salés, etc.

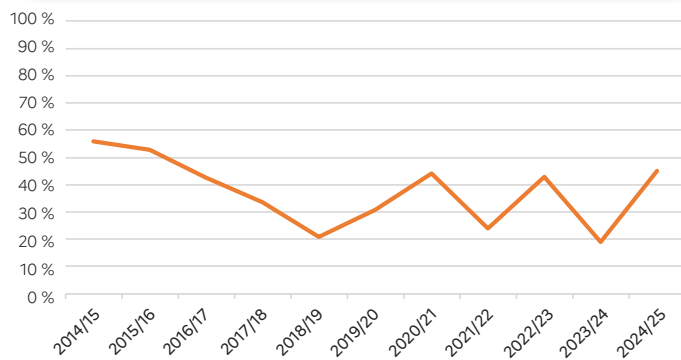
La progression des surfaces de sarrasin et de la collecte ces dix dernières années a permis à la France de gagner en souveraineté alimentaire : la part des importations dans les utilisations de sarrasin sur le marché intérieur est ainsi passée de 53 % en 2014/15 à 45 % en 2024/25.

Évolution de la part du bio dans la collecte de sarrasin



Source : FranceAgriMer

Part des importations dans les utilisations françaises de sarrasin



Source : FranceAgriMer



ÉCHANGES

La France exporte très peu de sarrasin sur les marchés mondiaux et européen (moins d'un millier de tonnes en moyenne sur les cinq dernières campagnes), mais en importe.

En moyenne, sur les cinq dernières campagnes (2020/21 - 2024/25), le sarrasin importé en France provient :

- Pour plus de trois quarts de l'Union européenne (6 860 tonnes). Les principales origines du sarrasin européen importé correspondent aux principaux producteurs européens de sarrasin : la Lituanie majoritairement (2 770 tonnes), puis la Lettonie (1 460 tonnes), la Pologne (1 100 tonnes) et la République tchèque (550 tonnes).
- Pour le restant, des pays tiers (1 330 tonnes), principalement en provenance de la Russie (870 tonnes), la Chine (310 tonnes), suivis du Canada (50 tonnes). D'autres producteurs importants du marché du sarrasin comme l'Ukraine ou les États-Unis ne sont pas représentés dans les importations françaises.



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'IMPORT

Volumes de sarrasin importés
Campagne 2024/25

- moins de 100 t
- de 100 t à 500 t
- de 500 à 1 000 t
- plus de 1 000 t

Source : Douane française